



Conseil de sécurité

Soixante-cinquième année

6322^e séance

Mercredi 26 mai 2010, à 10 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Hariri	(Liban)
<i>Membres :</i>	Autriche	M. Mayr-Harting
	Bosnie-Herzégovine	M. Barbalić
	Brésil	M ^{me} Viotti
	Chine	M. Li Baodong
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Anderson
	Fédération de Russie	M. Pankin
	France	M. Araud
	Gabon	M. MOUNGARA MOUSSOTSI
	Japon	M. Takasu
	Mexique	M. Heller
	Nigéria	M ^{me} OGWU
	Ouganda	M. Rugunda
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Burt
	Turquie	M. Apakan

Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité internationales

Dialogue interculturel pour la paix et la sécurité

Lettre datée du 19 mai 2010 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2010/248)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Maintien de la paix et de la sécurité internationales

Dialogue interculturel pour la paix et la sécurité

Lettre datée du 19 mai 2010, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2010/248)

Le Président (*parle en arabe*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2010/248, qui contient une lettre datée du 19 mai 2010, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant un document de réflexion sur la question à l'examen.

Au nom du Conseil de sécurité, je souhaite une chaleureuse bienvenue à S. E. le Secrétaire général Ban Ki-moon.

Au nom du Conseil de sécurité, je souhaite également une chaleureuse bienvenue à S. E. M. Alistair Burt, membre du Parlement et Ministre adjoint des affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Premier Ministre du Liban pour lancer le débat d'aujourd'hui.

Il existe une relation étroite entre l'attachement à la Charte des Nations Unies et le fait d'opter pour le dialogue comme moyen d'instaurer la paix et la sécurité dans le monde. À l'évidence, il est nécessaire d'envisager tous les aspects de cette relation, et cette nécessité a précisément conduit les organes et les institutions des Nations Unies à élaborer des programmes et à formuler des directives. Depuis l'adoption de la résolution 53/22 de l'Assemblée générale, qui a proclamé l'année 2001 Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations, un grand nombre de manifestations ont eu lieu. Des efforts successifs et non redondants ont été déployés

pour multiplier les possibilités de dialogue, tirer profit de leur richesse et renforcer leur impact. Le Liban a pris part à ces efforts. Sa contribution lui a été inspirée par son histoire particulière et son modèle sociétal et politique, qui est souvent décrit comme étant à part.

La position du Liban quant aux objectifs, à la valeur et à la méthodologie du dialogue, ainsi qu'aux conditions qui le rendent crédible et efficace, a été clairement énoncée à de nombreuses occasions, notamment durant le Dialogue de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'entente et la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix organisé en 2007 et dans l'allocution de S. E. le Président de la République libanaise en 2008 à l'appui de l'initiative de dialogue lancée par le Roi Abdallah Bin Abd Al-Aziz Al Saoud de l'Arabie saoudite. En ces différentes occasions et par ces efforts, le Liban témoigne des liens étroits qui unissent notre pays à l'Organisation des Nations Unies, qui a toujours accordé son attention et manifesté son attachement à la liberté, à la souveraineté et à la stabilité du Liban. Cela a également permis au Liban de montrer qu'il respecte les résolutions internationales et entend encourager l'importance et les promesses que recèlent les échanges fructueux entre les religions et les cultures.

Les membres du Conseil sont largement au courant des difficultés qui ont éprouvé notre pays et notre peuple, mais qui n'ont pas ébranlé notre volonté de vivre ensemble au sein d'une même patrie, enrichie par la diversité et l'ouverture, fière du partenariat qui s'est instauré entre chrétiens et musulmans pour définir un avenir national et un destin communs.

La nécessité d'instaurer un dialogue entre les peuples de confessions et de cultures différentes est encore plus importante aujourd'hui du fait des problèmes rencontrés dans les relations entre les peuples et les communautés et des dangers inhérents aux conflits qui pourraient naître de politiques basées sur la menace, l'intimidation et la peur. Le dialogue repose sur la reconnaissance des identités et des particularités, et sur le respect de la diversité religieuse et culturelle. Dans le même temps, ces valeurs ne doivent pas s'exprimer en une hostilité envers l'autre, ce qui pourrait conduire à tracer des frontières religieuses et culturelles sanglantes.

C'est la raison pour laquelle nous estimons que ce dialogue doit comporter une sensibilisation aux phénomènes traditionnels, ravivés ou nouveaux que sont la violence ethnique et sectaire, le terrorisme et

l'intimidation. Le meilleur moyen de combattre et d'anticiper ces phénomènes est de lutter contre leurs causes profondes en ayant recours à la diplomatie préventive. Cela suppose de mettre en place une coalition contre le fanatisme et l'extrémisme et cela nécessite de régler les conflits par des moyens pacifiques et justes. D'autre part, il convient, en complément, de déployer des efforts patients pour instaurer le dialogue dans les domaines politique, culturel et médiatique afin de renforcer les défenses contre la violence, l'extrémisme et le terrorisme. Le dialogue ne permet peut-être pas d'éteindre l'incendie, mais un dialogue sérieux et persévérant peut largement réduire les risques d'embrassement.

Les efforts de dialogue dans une perspective à long terme peuvent ouvrir des portes qu'auraient laissées fermées ceux qui veulent voir dans les communautés aux identités culturelles et religieuses multiples des entités monolithiques aux caractéristiques essentielles et pérennes. Toute différence n'est pas forcément un défaut et l'essence d'une communauté n'est pas incarnée par les individus qui la composent, et que l'on tiendrait de ce fait comptables d'actes déplorables commis par ceux qui partagent la même religion, les mêmes croyances ou la même culture.

Il s'ensuit que le dialogue ne saurait être efficace que dans la mesure où il s'attache à prévenir les débordements de violence, violence réelle ou symbolique, d'un endroit à un autre, dus à l'impact de cette perception. Car c'est souvent le cas, lorsque des conflits éloignés gâchent les relations entre pays voisins ou lorsque des tensions et différends politiques et sociaux locaux acquièrent des dimensions mondiales, qu'elles soient culturelles ou religieuses. Beaucoup de pays, dont le mien, ont été victimes de ces ingérences. C'est la raison pour laquelle nous rappelons qu'il faut nous garder de considérer nos problèmes locaux comme un simple reflet de conflits régionaux ou internationaux, lesquels font de notre pays un champ de bataille au lieu d'une patrie pour notre peuple, attaché à résoudre ses propres problèmes internes et à défendre son unité et sa diversité.

Un dialogue de vie portant sur la culture, la société et la politique, ou la coexistence, comme nous l'appelons chez nous, est le moyen de préserver l'unité et de tirer profit de la pluralité. Ces objectifs sont au cœur de notre politique de parité entre musulmans et chrétiens, telle que consacrée par les Accords de Taëf. Cette parité renforce la capacité du Liban de contribuer

au dialogue mondial entre cultures et entre religions, et la conception qu'il a d'être un lieu de rencontre et d'échange, et non un théâtre de conflit.

Le dialogue de vie, qui va de pair avec le dialogue des idées, nous permet de comprendre que la recherche d'un accord ne conduit pas nécessairement à un accord. Cependant, son importance, ou plutôt son urgence, réside dans ce qu'il permet de reconnaître les désaccords et divergences pour ce qu'ils sont, sans en sous-estimer ou en exagérer artificiellement l'importance ou les conséquences.

Le dialogue ne fait pas fi des contradictions et ne refuse pas la compétition démocratique; c'est en fait un moyen de gérer la pluralité, pour que les divergences ne dégénèrent pas en hostilité ou en divisions. Le dialogue n'est pas un processus de négociation soumis à des rapports de force, mais bien une contribution à l'évolution, même relative, de ces rapports, mettant les partenaires au dialogue sur un pied d'égalité. C'est pourquoi dans la pratique internationale, le dialogue converge avec l'action diplomatique fondée sur le droit international et rejette la logique des rapports de force de l'imposition et des deux poids deux mesures.

En tout état de cause, une telle affirmation ne dissipe pas les ambiguïtés qui en entachent la pratique. L'apologie du dialogue entre les nations et la promotion d'une culture de la paix suscitent des doutes chez de nombreuses personnes quant à leur crédibilité et leur utilité, ainsi que des craintes de ce qu'ils pourraient être utilisés comme prétexte ou paravent à des arrière-pensées politiques qui n'ont rien à voir avec la raison d'être du dialogue. Le dialogue n'est pas fidèle à ce qu'il représente si des motifs non avoués se cachent derrière ses objectifs déclarés. Il sera stérile si les partenaires ne décident pas d'établir des relations équitables. Maintenir l'hégémonie, l'oppression et l'injustice sans soulever de questions éthiques fondamentales rend le dialogue lui-même douteux.

Cela est vrai pour notre pays qui, depuis 25 ans, est soumis à l'occupation israélienne et à des guerres récurrentes imposées par Israël. Des milliers de Libanais ont été tués, notre économie et notre stabilité ont gravement souffert des menaces et des massacres commis par Israël et des parties de notre territoire sont toujours sous occupation. Il est légitime de se demander comment le dialogue pourrait permettre d'instaurer la confiance et d'établir de nouvelles relations dans le contexte de l'occupation israélienne continue des territoires palestiniens et arabes et du déni

persistant des droits de l'homme et des droits nationaux du peuple palestinien, et plus particulièrement de son droit au retour et à un État indépendant ayant Jérusalem pour capitale. Autrement dit, il faut, pour qu'il se mette en place, un véritable dialogue, que règnent un esprit de justice et le respect du droit international. C'est d'autant plus vrai que Jérusalem, ville de paix et de rencontre pour les fidèles des religions monothéistes, ne saurait remplir sa mission historique tant que sa population ne sera pas libérée de l'injustice, tant que les modifications apportées à sa démographie et à son caractère même n'auront pas cessé et tant qu'on n'aura pas mis fin à l'occupation.

Je suis sûr que nous savons tous que l'instauration d'une paix juste et véritable en Palestine, comme le préconise l'Initiative de paix arabe, se répercuterait largement sur les relations entre les cultures et les religions. Par ailleurs, une paix juste est nécessaire si nous voulons que le dialogue porte ses fruits, en tant que moyen de résoudre les crises et de conduire à un vrai rapprochement entre le monde occidental et les mondes arabe et musulman.

Enfin, en ouvrant le débat sur le thème de cette séance, je tiens à redire l'attachement de mon pays, le Liban, aux valeurs éthiques universelles consacrées dans la Charte des Nations Unies, qui guident l'action diplomatique et les programmes de l'ONU, notamment en matière de médiation et de règlement de conflits. Ces valeurs sont le fondement du dialogue interculturel et, à son tour, le dialogue interculturel promeut ces valeurs.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je remercie à nouveau S. E. le Secrétaire général Ban Ki-moon de sa participation à cette séance et je lui donne la parole.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Monsieur le Premier Ministre, c'est pour moi un grand plaisir que de vous accueillir au Siège de l'Organisation des Nations Unies. Puisqu'il s'agit de votre première visite à l'ONU en votre qualité de Premier Ministre du Liban, je saisis l'occasion pour vous souhaiter plein succès et espérer que, sous votre direction, fleuriront la paix et la stabilité. Je souhaite également la bienvenue, au Conseil de sécurité, au Ministre adjoint des affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni, M. Alistair Burt.

Monsieur le Président, je vous remercie d'avoir profité de la présidence libanaise du Conseil de sécurité pour organiser cette séance sur le dialogue entre les cultures. Cette question est d'importance pour le Liban et pour tous les États Membres et son examen est tout particulièrement d'actualité aujourd'hui, à la veille du troisième Forum de l'Alliance des civilisations, qui débute jeudi à Rio de Janeiro, où je me rends directement à l'issue de la présente séance. Je salue de nouveau l'impulsion donnée à cet égard par les initiateurs de l'Alliance, la Turquie et l'Espagne, et je remercie également le Gouvernement brésilien d'accueillir ce forum.

L'Alliance bénéficie d'un appui de plus en plus important. Nous venons d'en accueillir le centième membre, les États-Unis. J'espère qu'elle va continuer de s'élargir et d'élargir ses activités. Il s'agit d'une bonne initiative, prise au bon moment. Notre monde évolue rapidement et les changements qu'il connaît sont imprévisibles. Nous nous rapprochons de plus en plus, par les migrations, le commerce et les technologies. Cependant, par certains aspects, nous nous éloignons également de plus en plus. Non seulement les contacts entre pays se multiplient mais, au sein de chacun d'entre eux aussi, ils deviennent sans cesse plus divers et multiculturels.

Beaucoup de gens applaudissent à cet enrichissement; mais pour d'autres, il peut être déconcertant et inquiétant: les problèmes locaux peuvent facilement franchir les frontières nationales et régionales; de même, les solutions locales peuvent être partagées et encourager des changements ailleurs. Cela démontre la nécessité de ménager une place à la coopération et de renforcer la compréhension et le respect mutuels, et ce, non pas pour nous donner bonne conscience, mais parce que c'est indispensable pour assurer la paix et la sécurité au sens le plus large.

Le dialogue peut désamorcer les tensions et empêcher que des situations ne se dégradent. Il peut favoriser la réconciliation au lendemain d'un conflit. Il peut permettre d'entendre des points de vue pondérés dans des débats polarisés. À une époque où les préjugés et la haine ne sont que trop répandus, où les extrémistes jouent sur la provocation et les réflexes identitaires pour recruter de nouveaux membres et où les politiciens se servent de la division comme d'une stratégie pour remporter des élections, le dialogue peut être un antidote. Le dialogue est une force dans la prévention, la gestion et le règlement des conflits. Il peut contribuer à la consolidation de la paix. Il peut

nous faire prendre la direction d'une coexistence pacifique, le projet humain fondamental.

Mais pour cela, des efforts doivent être déployés à de nombreux niveaux. Il faut protéger la diversité culturelle, un droit de l'homme fondamental consacré par de nombreux instruments juridiquement contraignants. Il y a tout juste cinq jours, à l'occasion de la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement, sept rapporteurs sur les droits de l'homme ont publié une déclaration conjointe dans laquelle ils appellent les États à assumer la responsabilité qui leur incombe en vertu du droit international de créer un environnement propice à l'exercice des droits culturels, y compris les droits des minorités ethniques, religieuses et linguistiques et des peuples autochtones.

L'éducation doit également être une priorité. Savoir, c'est pouvoir, dit-on. Nous devons renforcer les systèmes éducatifs afin que les jeunes puissent tirer parti de la diversité culturelle et ne se laissent pas abuser par ceux qui exploitent les différences. Cela est d'autant plus nécessaire que les technologies de l'information et de la communication sont de plus en plus omniprésentes. Nous devons aussi agir sur tous les plans pour trouver des solutions; les autorités locales, la société civile, les médias, les jeunes meneurs d'opinion et bien d'autres acteurs doivent être mis à contribution : nous sommes tous responsables.

L'Assemblée générale a proclamé 2010 Année internationale du rapprochement des cultures. De nombreux sommets et initiatives louables ont également tenté de surmonter les clivages mondiaux. Nous nous souvenons tous de la réunion de haut niveau sur la culture de la paix organisée il y a deux ans à l'Assemblée générale, à l'initiative du Gardien des deux saintes mosquées, le Roi Abdullah Bin Abdul Aziz d'Arabie saoudite. Nous reconnaissons tous l'importance du dialogue entre les cultures et des valeurs communes liées à la paix et à la sécurité.

Le Conseil de sécurité, en particulier, doit maintenant s'atteler à assurer le suivi du débat d'aujourd'hui en intégrant davantage le dialogue interculturel à ses efforts dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Beaucoup de membres du Conseil ont été confrontés aux problèmes que peuvent entraîner les tensions entre les cultures et le sentiment d'injustice, mais ils connaissent également bien les effets positifs du dialogue et la grande force que la diversité confère. J'appelle les membres du

Conseil de sécurité à s'appuyer davantage sur ces expériences et à partager les enseignements qu'ils en ont tirés. Le dialogue entre les cultures constitue un important outil de la palette diplomatique. J'invite instamment les membres du Conseil à en faire un plus grand usage.

Je remercie une nouvelle fois le Premier Ministre libanais, M. Hariri, d'avoir attiré notre attention sur ce travail nécessaire.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil.

M. Burt (*parle en anglais*) : Je suis ravi d'être le premier Ministre du nouveau Gouvernement britannique à prendre la parole au Conseil de sécurité. Je suis particulièrement honoré d'intervenir au moment où vous présidez le Conseil, Monsieur le Premier Ministre, d'autant que le Ministre des affaires étrangères de mon pays a fait aujourd'hui une annonce importante à la Chambre des communes concernant la non-prolifération, dans le but d'appuyer tous nos efforts pour favoriser l'entente entre les États par une plus grande transparence. Je voudrais vous féliciter de l'accession du Liban à un siège au Conseil de sécurité et rendre hommage à la manière dont votre délégation a présidé les travaux du Conseil ce mois-ci.

Je voudrais également saluer à mon tour la présence du Secrétaire général au Conseil et le remercier de son aimable message liminaire de bienvenue. Le nouveau Gouvernement britannique se réjouit à la perspective de travailler en étroite collaboration avec lui.

Nous saluons l'importance que vous attachez, Monsieur le Président, au dialogue entre les cultures en tant qu'instrument de diplomatie préventive, de gestion et de règlement des conflits et de consolidation de la paix après un conflit. Nous constatons trop souvent, en effet, que les préjugés et les malentendus peuvent provoquer et perpétuer des conflits au sein d'une société ou entre des sociétés.

En Afghanistan, il est évident qu'une paix durable impose un processus politique afghan réellement représentatif et transparent auquel tous les Afghans puissent prendre une part active. La Jirga de paix qui se tiendra le mois prochain offrira ainsi une excellente occasion d'entamer le dialogue en vue de parvenir à un consensus national durable autour d'un

règlement politique. Nous devons tous appuyer ce processus, qui est fondamental pour permettre à l'Afghanistan de s'incarner, après 30 années de conflit, dans un État pacifique et opérationnel.

Au Moyen-Orient, le non-règlement de la question israélo-palestinienne suscite depuis plus de 60 ans colère et ressentiment. Il s'agit d'un des obstacles majeurs au dialogue et à l'entente entre les cultures, en particulier entre musulmans, juifs et chrétiens. Nous œuvrerons, au Moyen-Orient, en faveur d'une paix fondée sur l'existence d'un État d'Israël sûr et universellement reconnu aux côtés d'un État palestinien souverain et viable.

Les pourparlers indirects en cours permettent d'espérer une solution. Nous saluons et appuyons les efforts déployés par les États-Unis. Nous appelons les parties à continuer de s'employer à réduire l'écart qui les sépare et à prendre les décisions politiques courageuses nécessaires pour parvenir à une paix durable. La région doit elle aussi jouer son rôle en encourageant le dialogue et la négociation et en faisant le nécessaire pour accroître la confiance.

Nous nous félicitons de la diversité des efforts internationaux déployés actuellement pour promouvoir le dialogue interculturel. Nous appuyons le travail de l'Alliance des civilisations pour promouvoir un tel dialogue comme outil de prévention des conflits. Je souhaite plein succès à l'Alliance à la veille de son forum annuel qui s'ouvrira demain au Brésil. L'Alliance est la plus efficace lorsqu'elle mène des projets qui s'appuient sur l'énergie des médias et de la société civile pour promouvoir le dialogue et la compréhension.

Je tiens à souligner trois points. Premièrement, le dialogue interculturel doit certes reconnaître nos différences, mais il doit aussi se fonder sur des valeurs humaines universelles. L'ONU a toujours été à la tête des efforts pour promouvoir les droits de l'homme et les libertés fondamentales grâce à la Déclaration universelle des droits de l'homme et aux traités relatifs aux droits de l'homme qui ont suivi. Ces droits et ces libertés sont universels, indivisibles et interdépendants. Le respect de ces droits est à la base de notre humanité commune et l'enrichit.

Deuxièmement, le dialogue doit être véritable. Votre déclaration liminaire très émouvante, Monsieur le Président, a clairement illustré votre position sur la question. Le dialogue suppose d'être prêt à influencer et à être influencé. Il doit être entendu que la

diplomatie, la politique et la vie ne sont pas un jeu à somme nulle. La réconciliation signifie non seulement l'acceptation d'approches et de points de vue différents, mais aussi la reconnaissance de valeurs partagées et d'intérêts communs. Et, comme vous l'avez dit, Monsieur le Président, il ne faut pas chercher à éviter les questions difficiles ni à ignorer les contradictions. L'ONU, de par sa légitimité sans égale et sa portée mondiale, est bien placée pour appuyer un tel dialogue.

Troisièmement, nous devons appréhender le dialogue interculturel de façon à jeter des passerelles entre les cultures et à gérer la diversité et la différence dans la tolérance et le respect. Cela n'incombe pas aux seuls politiciens ou à la diplomatie menée par l'ONU. Le dialogue commence avec des sociétés ouvertes où les citoyens sont capables d'avoir un échange positif avec d'autres cultures, dans leur propre pays et dans le reste du monde. Le Secrétaire général a également souligné cet aspect dans ses observations liminaires lorsqu'il a affirmé que les progrès réalisés dans le domaine des technologies de l'information et des communications permettront à ceux que nous représentons d'être mieux informés que jamais et les rendrons encore plus désireux de participer, avec d'autres, au dialogue qui fait l'objet de notre débat aujourd'hui. Cet esprit d'ouverture dans nos échanges et la participation de ceux que nous représentons seront pour nous à la fois une source d'inspiration et de défi dans les fonctions que nous exerçons en leur nom.

Je vous remercie de nouveau, Monsieur le Président, d'avoir organisé le présent débat. Nous devons maintenant veiller à ce que les enseignements tirés de ce débat soient incorporés dans le travail essentiel du Conseil dans le domaine de la prévention et du règlement des conflits. Je souhaite que le dialogue interculturel nous aide tous à être à la hauteur des idéaux les plus nobles énoncés dans la Charte des Nations Unies.

M. Araud (France) : Au nom de la France, je remercie le Liban pour avoir pris l'initiative de nous réunir sous sa présidence du Conseil de sécurité sur la contribution du dialogue des cultures à la paix et à la sécurité. Je remercie également le Secrétaire général pour sa présentation. Ainsi que le Président de la République, Nicolas Sarkozy, l'a souligné lors de son dernier passage à Beyrouth, le Liban est pour nous, Français, le plus beau creuset des civilisations et des religions, le symbole même de l'ouverture et de la diversité assumée. Le Liban, qui fait vivre et gouverner

ensemble, dans le dialogue et la recherche permanente de l'accord au bénéfice de tous, des communautés différentes, incarne à lui seul ce que la paix peut devoir à la tolérance, au respect de l'autre et à l'acceptation de la différence.

Depuis le 11 septembre 2001, le dialogue des cultures ou des civilisations s'est imposé à l'agenda international, pour le meilleur ou pour le pire. Nul ne peut nier les bénéfices du dialogue entre les individus et les groupes dans un monde globalisé où le facteur identitaire et culturel a pris une importance croissante. Oui, le dialogue interculturel peut être un instrument de prévention des conflits, de résolution des crises et de construction de la paix. Mais le dialogue interculturel ne peut pas être une fin en soi. Les cultures ne sont pas des entités autonomes, homogènes ou figées que l'on pourrait réunir autour d'une table. Chaque individu peut légitimement revendiquer plusieurs appartenances culturelles ou au contraire s'en affranchir. Enfin, le dialogue interculturel ne doit pas conduire à une instrumentalisation politique des cultures, qui n'appartiennent à personne, qui ne sont ni fixes, ni exclusives et qui sont des ponts, et non des forteresses ou des armes.

La tolérance et le respect mutuel sont au cœur du mandat de notre Organisation et on peut donc se féliciter que les initiatives visant à développer le dialogue interculturel se développent sous ses auspices. L'UNESCO, qui œuvre depuis sa création à favoriser le rapprochement et la compréhension entre les peuples, à la promotion d'une culture de paix et de la diversité culturelle, dont la Déclaration universelle sur la diversité culturelle et la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles sont des instruments essentiels, l'UNESCO, donc, a vocation à en être l'enceinte privilégiée.

De notre côté, en tant qu'États membres du Conseil de sécurité, il est de notre responsabilité d'agir pour prévenir les conflits ou y mettre fin. Ce qui suppose de prendre en compte les nombreux facteurs qui peuvent susciter des tensions entre communautés, dont le facteur culturel. Mais le facteur culturel constitue cependant rarement le fait générateur direct et unique des conflits. Le facteur culturel est en réalité le plus souvent instrumentalisé par les radicaux de tous ordres.

C'est dans ce contexte que la France soutient le dialogue entre les cultures parce que la diversité culturelle est au cœur de l'identité nationale française,

cette France atlantique et méditerranéenne, maritime et continentale, méditerranéenne et africaine. La France est faite d'une multitude de traditions, de coutumes, de croyances. La laïcité vise à organiser au sein de la communauté nationale française la cohabitation pacifique de toutes les croyances et non-croyances qui doivent rester dans la sphère privée afin de faire de la vie publique le lieu de rencontre de tous autour des valeurs de la République. Nous ne sommes ni catholiques ni athées, ni juifs ni musulmans, mais des citoyens français, fils de la nation.

D'ailleurs, la diversité, qui est un fait aujourd'hui dans nos villes, est au cœur de la construction européenne. Cette diversité, nous devons la reconnaître. De vieux pays de tradition chrétienne doivent permettre à leurs citoyens musulmans de pratiquer et de vivre leur religion, comme les pays musulmans doivent en faire autant avec les chrétiens et les juifs. La mise en place réussie de l'Union pour la Méditerranée, que la France copréside avec l'Égypte, illustre cette détermination à construire concrètement un avenir commun dans un espace de grande diversité humaine, religieuse et culturelle. Notre action dans le cadre de la Francophonie qui est engagée en faveur des droits de l'homme, de la démocratie et de la consolidation de la paix, témoigne également de notre détermination à poursuivre par le dialogue des objectifs politiques communs dans le respect des différences culturelles. Enfin, la France est membre du Groupe des Amis de l'Alliance des civilisations dont les projets sont des outils de la diplomatie préventive que nous appelons de nos vœux. Nous nous félicitons à cet égard de la tenue du prochain forum ministériel de l'Alliance à Rio, ce 28 mai.

Le respect des valeurs et des principes universels des droits de l'homme constitue le socle indispensable sur lequel doit se bâtir et se renforcer le dialogue entre les cultures. Ce dialogue ne peut exister en dehors de la société civile. Il doit permettre la participation des femmes. Il doit associer les représentants de toutes les religions, de toutes les traditions spirituelles, philosophiques et humanistes, dans leur diversité et la multiplicité de leurs dimensions. Il ne doit admettre aucune discrimination que ce soit sur la base de la religion, de l'opinion publique, de l'orientation sexuelle, du sexe ou de la nationalité. Pour dialoguer, il faut être capable d'entendre les opinions contraires et la critique. L'exercice de la liberté d'expression est la condition *sine qua non* du dialogue interculturel.

Cette liberté d'expression ne se divise pas. Elle est ou n'est pas. La limiter, pour quelque raison que ce soit, de quelque façon que ce soit, reviendrait à la nier. C'est dans ce cadre, c'est dans son attachement indéfectible et intransigeant à la liberté, que la France continuera à se consacrer au dialogue des cultures et des civilisations.

M. Pankin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous sommes heureux de vous accueillir parmi nous, Monsieur le Premier Ministre, pour présider cette séance du Conseil de sécurité, et nous remercions la délégation libanaise d'avoir pris l'initiative de la consacrer au thème important et d'actualité du dialogue entre les cultures. Nous sommes également reconnaissants au Secrétaire général de sa déclaration, qui a enrichi notre débat.

Lorsque l'on examine tout le déroulement de l'histoire mondiale, on constate sans l'ombre d'un doute que les stratégies adoptées pour régler les problèmes internationaux actuels, notamment en matière de paix et de sécurité, doivent tenir compte de la diversité culturelle des civilisations mondiales. À cet égard, la Fédération de Russie se félicite de la création de cadres de dialogue pertinents et variés au sein de l'ONU mais aussi en marge de l'Organisation. Nous pensons que deux initiatives importantes à cet égard sont l'Alliance des civilisations, parrainée par l'Espagne et la Turquie, et le forum tripartite pour le dialogue interconfessionnels et la coopération au service de la paix et du développement, parrainé par les Philippines. Nous pensons que le potentiel de ces initiatives et d'autres initiatives analogues réside dans leur complémentarité, ce qui devrait exclure tout élément de compétition.

Comme l'a souligné le Secrétaire général, la séance d'aujourd'hui est également particulièrement bienvenue dans le contexte de l'ouverture, demain, du troisième Forum de l'Alliance des civilisations à Rio de Janeiro, ainsi que de la proclamation de 2010 Année internationale du rapprochement des cultures.

La Fédération de Russie étant composée de nombreuses ethnies, cultures, religions et catégories sociales, nous pensons qu'il est de la plus haute importance d'encourager la tolérance entre les cultures et leur enrichissement mutuel, dans un monde marqué par l'exacerbation des affrontements interethniques, politiques, économiques et sociaux, où les différences sont prétextes à une justification du terrorisme et de l'extrémisme.

Les facteurs qui alimentent l'extrémisme sont de toute évidence des vues déformées ou qui reposent sur une mauvaise connaissance de la religion, de l'histoire, de la culture des autres peuples et une habile manipulation de ces concepts, ce qui engendre de la méfiance et de l'animosité, souvent de l'hostilité et, parfois même, des affrontements. Nous pensons, pour notre part, que le concept de conflit des civilisations et des cultures est fallacieux et erroné, car il se fonde sur des idées et des stéréotypes culturels et civilisationnels faussés. C'est la raison pour laquelle la Fédération de Russie s'oppose catégoriquement à toute tentative d'associer une religion ou culture particulière aux menaces mondiales que sont le terrorisme ou la criminalité transnationale organisée.

L'instauration durable de la paix et de la sécurité passe indubitablement par une familiarité et une mutuelle compréhension de la diversité des cultures, des traditions et des coutumes religieuses des peuples, et en même temps qu'une tolérance et un respect mutuels à leur égard. Ces conditions sont le fondement des efforts efficaces menés conjointement par les membres de la communauté internationale pour relever les défis mondiaux actuels, notamment dans le domaine de la sécurité, domaine auquel le Conseil consacre une attention considérable.

La médiation est l'une des méthodes éprouvées auxquelles recourt la communauté internationale pour apporter une réponse diplomatique aux situations de conflit. Le travail des médiateurs ne demande pas moins de connaissances approfondies des particularités historiques et culturelles des conflits et d'autres domaines. Ce travail doit, bien sûr, s'accompagner de la transparence requise et, s'il est réalisé dans le cadre d'un mandat du Conseil, d'une obligation redditionnelle à l'égard de celui-ci.

L'ONU n'ayant pas le monopole de la médiation, le recours aux institutions, dispositifs et accords régionaux est un mécanisme important énoncé dans l'Article 33 de la Charte des Nations Unies. Le Chapitre VIII de la Charte attire l'attention des États Membres sur le caractère prioritaire du règlement des différends d'ordre local par le moyen de ces accords et organismes avant de les soumettre au Conseil.

L'ONU doit mettre à profit l'expérience et le savoir-faire des organisations régionales dans son travail et aborder les questions de médiation sur la base du principe de la répartition raisonnable des tâches avec ces organismes régionaux et sous-régionaux. Pour

des raisons objectives, ce sont les acteurs régionaux qui sont les plus réceptifs aux dimensions culturelles et historiques d'un conflit, ce qui, bien sûr, est de nature à permettre le succès d'une mission de médiation.

Outre les partenaires reconnus dans ce domaine, notamment l'Union africaine, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, le Conseil de l'Europe et d'autres organisations sur d'autres continents, nous pensons que les perspectives d'une collaboration entre l'ONU et les organisations qui acquièrent activement une expérience en la matière, telles que l'Organisation du Traité de sécurité collective et l'Organisation de Shanghai pour la coopération, sont bonnes.

Le caractère universel de l'ONU impose à chaque État Membre de tenir compte des traditions religieuses et de la diversité des cultures et religions du monde. La richesse culturelle de l'humanité recèle un potentiel important en matière de maintien de la paix qui pourrait empêcher le prétendu choc des civilisations et contribuer considérablement au règlement des conflits. Nous pensons que l'ONU est réellement la seule instance en mesure de jeter les passerelles nécessaires et de dépasser les préjugés et malentendus qui menacent par leur seule existence la paix et la sécurité. De l'efficacité avec laquelle nous tirerons parti de cette capacité dépendra dans une large mesure notre succès dans la mise en œuvre des principaux objectifs de l'Organisation : assurer la sécurité et le développement mondiaux et promouvoir les droits de l'homme.

M. Takasu (Japon) (*parle en anglais*) : Je souhaite à mon tour la bienvenue au Premier Ministre libanais, M. Saad Hariri, qui préside la séance du Conseil aujourd'hui, et que je remercie de sa déclaration riche en enseignements. Le Japon félicite le Liban d'avoir organisé ce débat sur cette importante question.

Le dialogue entre les cultures est un instrument essentiel de prévention et de règlement des conflits et de consolidation de la paix. Comme l'a dit le Secrétaire général dans sa déclaration liminaire, la Charte des Nations Unies appelle à une coopération internationale dans le règlement des problèmes mondiaux et la promotion des libertés fondamentales sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion. Cela souligne la pertinence du dialogue entre les cultures dans le cadre des travaux de l'ONU.

Premièrement, on ne saurait trop insister sur l'importance du dialogue entre les cultures pour la

prévention des conflits. Le manque de respect et de tolérance à l'égard d'autre modes de vie, d'autres religions et d'autres cultures est souvent cause de conflits. La méfiance et les préjugés entre les peuples et leurs différences ont trop souvent créé des tensions, voire déclenché des guerres. La diversité au sein des sociétés et entre les pays accroît de fait la richesse de l'humanité lorsque la culture de la paix et le dialogue entre les cultures sont encouragés.

Le Conseil de sécurité doit mettre davantage l'accent sur le règlement pacifique des différends avant que la violence n'éclate. Le Conseil de sécurité doit encourager un dialogue plus étroit entre les parties en tirant le meilleur parti possible de tous les outils disponibles, de manière efficace et opportune, avant qu'une situation ne se dégrade davantage.

La Charte des Nations Unies prévoit pour le Secrétaire général un rôle d'alerte avancée du Conseil de sécurité. Le Secrétaire général peut jouer un rôle actif dans la promotion du dialogue entre les cultures. Le récent séminaire du Conseil de sécurité a permis de conclure que le Conseil de sécurité et le Secrétaire général devaient conjointement recourir au maximum à tous les moyens disponibles pour promouvoir le dialogue et prévenir les conflits. Le Conseil doit notamment étudier la manière dont l'ONU peut augmenter le nombre de médiateurs et de représentants politiques de haut niveau. Lorsqu'un conflit s'apaise, le dialogue entre les cultures doit être au cœur des efforts visant à régler les différends et à conclure des accords de paix. La liberté de pratiquer sa religion et le respect du patrimoine culturel des parties doivent être consacrés dans le cadre de chaque accord de paix pour mettre fin aux conflits et les empêcher de reprendre. Avant toute chose, les personnes de religions et de cultures différentes doivent apprendre à coexister pacifiquement. Des mesures de confiance et de réconciliation doivent suivre.

Le dialogue interculturel constitue également un élément important dans le succès des stratégies de consolidation de la paix après les conflits. Le Conseil de sécurité devrait se rappeler du débat thématique sur la consolidation de la paix tenu le mois dernier sous la présidence japonaise. Dans sa déclaration (S/PRST/2010/7), le Conseil a reconnu l'importance de la concertation entre toutes les parties, de la réconciliation et de la réinsertion. L'éducation tient un rôle important ici en cela qu'elle peut favoriser la compréhension mutuelle, et une culture de paix peut s'enraciner là où les divergences peuvent être réglées

par le dialogue et l'état de droit sans recourir à la violence.

Le Japon est un ardent défenseur de la sécurité humaine et il est convaincu que tout individu, quels que soient sa religion, sa race, son sexe ou son lieu de résidence, a le droit de vivre dans la dignité une vie saine et pacifique, à l'abri de la peur et du besoin. Le dialogue interculturel repose sur l'hypothèse qu'il importe de promouvoir la sécurité humaine des peuples concernés. Le Japon a agi avec audace pour accroître les possibilités de dialogue entre les cultures, notamment en organisant un dialogue des civilisations entre le Japon et le monde islamique, en initiant des programmes d'échanges au profit des jeunes, des femmes et des jeunes diplomates d'origines culturelles différentes, ainsi qu'un programme d'échanges pour de jeunes musulmans, israéliens et palestiniens, pour faire avancer le processus de paix au Moyen-Orient. Nous nous félicitons également de la vigoureuse initiative du Roi Abdullah d'Arabie saoudite sur le dialogue entre religions et civilisations.

Le dialogue interculturel est l'instrument le plus efficace pour maintenir la paix et la sécurité. Le Japon est déterminé à renforcer la sécurité humaine par le biais d'un dialogue interculturel actif.

M^{me} Viotti (Brésil) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, nous sommes honorés de votre présence aujourd'hui au Conseil de sécurité. Je remercie le Liban d'avoir organisé ce très important débat aujourd'hui. Je remercie également le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, de sa participation.

Il est tout à fait opportun d'organiser un débat sur le « Dialogue entre les cultures au service de la paix et de la sécurité », ainsi à la veille du troisième Forum mondial de l'Alliance des civilisations qui s'ouvre demain à Rio de Janeiro, comme cela a été déjà indiqué. Le Forum cherchera à repenser la manière dont les tensions entre différentes cultures sont gérées et à lancer des projets pour promouvoir la confiance et la compréhension entre les pays. Il abordera des questions relatives notamment aux difficultés qu'il y a à encourager l'intégration dans les sociétés multiculturelles et au renforcement du rôle des femmes et des chefs religieux pour faire progresser la paix.

Il est tout à fait approprié que le débat d'aujourd'hui soit organisé par un pays comme le Liban, qui connaît parfaitement bien les avantages de la coexistence pacifique des cultures, des croyances et

des traditions et qui reconnaît la valeur du dialogue et de l'entente.

Le thème de notre débat est aussi très cher au cœur des Brésiliens. Nous sommes un pays né d'un mélange de cultures et d'ethnicités. Nous nous sommes enrichis de l'importante contribution qu'ont apportée à notre pays et à notre culture de nombreux groupes d'immigrés, parmi lesquels une importante communauté libanaise. Nous considérons donc que le dialogue interculturel n'est pas une préférence politique, mais une partie intégrante de notre identité. Nous sommes déterminés, au niveau du Conseil et ailleurs, à encourager et à faciliter nous aussi un tel dialogue.

Comme indiqué dans le document de réflexion que votre délégation, Monsieur le Président, a préparé pour le présent débat (S/2010/248, annexe), le dialogue interculturel n'est aucunement étranger aux préoccupations du Conseil de sécurité. La paix et la sécurité internationales ne peuvent être durables en l'absence d'une bonne communication, d'une compréhension mutuelle et d'un minimum de confiance.

En tant qu'organisation universelle, l'ONU est la mieux à même de faciliter le dialogue entre les nations et les cultures. Un tel dialogue est important pour désamorcer les tensions et éviter les conflits. Il doit intervenir au cours d'un conflit sous la forme du rétablissement de la paix. Il doit ensuite se poursuivre à travers le maintien de la paix, la consolidation de la paix et les mécanismes de réconciliation et de justice transitionnelle.

Les débats sur la diplomatie préventive à l'ONU ont tendance à porter sur des questions telles que les systèmes d'alerte rapide, la médiation et les bons offices. Tous sont nécessaires et potentiellement efficaces. Toutefois, dans les cas où le conflit éclate ou risque d'éclater en raison de profondes différences – réelles ou perçues – en termes de valeurs, de traditions et de croyances, il existe une approche plus en profondeur de la diplomatie préventive susceptible d'être explorée, une approche qui, plutôt que de gérer le conflit, cherche à éliminer ou à réduire la possibilité du conflit en changeant la manière dont les personnes et les groupes perçoivent les différences et y réagissent.

Cette démarche en profondeur cherche à promouvoir un échange structuré à différents niveaux entre les personnes, les groupes, les gouvernements et

les organisations religieuses et culturelles. Le but est de corriger les idées reçues, de tordre le cou aux préjugés et de limiter les stéréotypes et les généralisations simplistes.

L'un des éléments d'une telle démarche est ce que certains ont appelé l'éducation à la tolérance, un effort conscient et soutenu pour façonner les esprits des individus et influencer les mentalités des groupes et la culture des institutions de manière à ce qu'ils acceptent et même apprécient les différences. Quelques-unes des causes immatérielles mais très puissantes des conflits dans de nombreuses parties du monde auront été éliminées ou affaiblies le jour où nous réussirons à édifier les institutions et à éduquer les personnes de cette manière.

L'ONU elle-même peut également contribuer au dialogue interculturel par le biais du maintien et de la consolidation de la paix. Le travail avec les communautés locales, le renforcement des capacités, l'appui aux médias locaux, particulièrement la radio, et les projets qui encouragent le dialogue et la compréhension sont autant de moyens pouvant être utilisés à cette fin. Ils contribuent à une culture de paix. Ils aident à renforcer et à illustrer la notion qu'une société forte repose non seulement sur l'absence de violence, mais aussi sur la confiance mutuelle et la coopération entre des traditions et des croyances variées.

Ma délégation demeure disposée à appuyer tous les efforts déployés à l'ONU pour dissiper les perceptions culturelles erronées qui alimentent la rancœur et contribuent au conflit. Cette Organisation, fondée sur la notion de coopération dans l'intérêt de tous, y compris s'agissant de la paix et de la sécurité, a un rôle indispensable à jouer.

M^{me} Anderson (États-Unis) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, et à remercier le Secrétaire général des importantes observations qu'il a faites aujourd'hui.

Monsieur le Président, je voudrais commencer par vous remercier de votre récente visite à Washington, qui a mis en évidence la force des relations bilatérales entre les États-Unis et le Liban, et les nombreux objectifs communs que nous partageons, notamment l'instauration d'une paix israélo-arabe globale. Les États-Unis continuent d'appuyer énergiquement l'indépendance et la souveraineté du Liban et la pleine application des résolutions 1559 (2004), 1680 (2006) et 1701 (2006).

Nous sommes heureux de noter que deux séries de pourparlers indirects entre Israéliens et Palestiniens ont déjà eu lieu. Nous sommes convaincus que grâce à des négociations menées de bonne foi, les parties pourront s'entendre sur une solution qui mette fin au conflit et qui concilie l'objectif palestinien d'un État indépendant et viable fondé sur les frontières de 1967, accompagné d'un échange concerté de territoires, avec l'objectif israélien d'un État juif doté de frontières sûres et reconnues qui soient le reflet de l'évolution de la situation et satisfassent les exigences d'Israël en matière de sécurité.

Les États-Unis savent parfaitement que Jérusalem est une question d'une importance profonde pour les Israéliens et les Palestiniens, pour les juifs, les musulmans et les chrétiens. Nous croyons qu'en négociant de bonne foi, les parties peuvent parvenir à une solution qui réponde aux aspirations de chacune s'agissant de Jérusalem et préserve le statut de cette ville pour les peuples du monde.

Nous appelons une nouvelle fois nos partenaires internationaux, au sein et en dehors du Conseil, à promouvoir une atmosphère de coopération entre les parties. Nous demandons de nouveau aux États arabes de faire avancer la promesse née de l'Initiative de paix arabe et de prendre les mesures qui montrent aux Israéliens, aux Palestiniens et à leurs propres citoyens, que la paix est possible et qu'elle apportera des avantages concrets.

Je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir réuni le Conseil aujourd'hui pour débattre de l'importance de promouvoir le dialogue entre les cultures. À l'heure où la technologie et le commerce font de notre monde un village, de nouvelles manières de penser remplacent les vieilles lignes de fracture. Les États-Unis appuient un dialogue franc et ouvert, tenu dans un esprit où prévalent l'intérêt et le respect mutuels, et enraciné dans la conviction que les conflits entre les cultures et les croyances ne sont pas une fatalité. En effet, malgré la grande diversité de la famille humaine, les cultures du monde entier partagent des principes communs de justice, de progrès, de tolérance et de croyance en la dignité de tous les êtres humains.

Les échanges tels que celui-ci aident les dirigeants à faire part directement de leurs perspectives et de leurs points de vue. Nous ne devons toutefois pas négliger l'importance du dialogue et de la coopération directs entre les personnes. L'échange interculturel est

une tâche qui incombe aux citoyens, pas simplement aux dirigeants. Les programmes internationaux d'échange et de formation sont depuis longtemps des éléments importants de la politique étrangère et des activités de communication des États-Unis, mais leur rôle est en train d'être élargi. Ces programmes sont des moteurs concrets de coopération et peuvent avoir un impact durable. Les États-Unis financent actuellement des échanges dont bénéficient plus de 2,4 millions de personnes chaque année. En outre, si chacun de ces programmes est différent, ils servent tous notre objectif de promouvoir la compréhension entre les peuples. Des millions d'Américains, dans les écoles et les universités, les institutions religieuses, les associations de jeunes et d'autres organisations, contribuent à tisser des liens étroits avec les peuples du monde entier grâce à leurs échanges informels.

La diversité et le dialogue interculturel font partie intégrante de l'histoire et de l'identité des États-Unis. Ce que le Président Obama appelle notre « héritage multiple » est une source intarissable de force pour notre pays. Les États-Unis ont, à de nombreux égards, une longue expérience du rapprochement entre les cultures. Notre société est diversifiée et pluraliste, c'est une société que les personnes de toutes origines religieuses et culturelles considèrent comme leur. C'est notre manière à nous de célébrer les différentes façons dont nous avons été créés.

Les États-Unis ont récemment décidé de rejoindre le Groupe des amis de l'Alliance des civilisations. Au fil des cinq dernières années, l'Alliance s'est transformée en un important réseau mondial de partenaires qui favorise le dialogue et encourage les projets locaux dans les domaines de la jeunesse, de l'éducation, des médias et de l'intégration réussie des migrants. Nous appuyons l'Alliance dans sa mission et nous estimons qu'en la rejoignant, nous pouvons promouvoir l'approche novatrice et non exclusive de cette initiative culturelle prometteuse.

Dans son allocution historique prononcée au Caire l'année dernière, le Président Obama a plaidé pour un nouveau départ pour les États-Unis et les musulmans du monde entier. Comme il l'a dit,

« pour aller de l'avant, nous devons dire ouvertement ce que nous recelons dans notre cœur et que trop souvent nous n'exprimons qu'à huis clos. Nous devons consentir un effort soutenu afin de nous mettre à l'écoute et d'apprendre les uns des autres, de nous respecter

mutuellement et de rechercher un terrain d'entente ».

Toutes les différences ne sont pas faciles à surmonter. Tous les différends ne seront pas réglés simplement par le dialogue. Toutefois, les États-Unis sont intimement convaincus que les intérêts qui nous unissent, nous êtres humains, sont bien plus puissants que les forces qui pourraient nous diviser. Un dialogue franc, respectueux et ouvert renforce ceux qui règlent les différends dans un esprit de négociation et de non-violence et affaiblit ceux qui, à l'argumentation et à la civilité, préfèrent la rage, le terrorisme, la violence, l'agression et la haine.

Ceux qui cherchent un partenaire pour instaurer un dialogue respectueux ou qui œuvrent à l'avènement d'une paix juste et durable pourront toujours compter sur l'amitié des États-Unis.

Bien évidemment, le fait de reconnaître notre humanité commune n'est que le début de notre tâche. Nos actions doivent être à la hauteur de nos paroles car, de plus en plus, les défis de notre époque, placés sous le signe de l'interdépendance, concernent chacun d'entre nous et vont des changements climatiques à la prolifération nucléaire et aux pandémies. Nous devons trouver des solutions mondiales à nos problèmes mondiaux, et nous devons nous appuyer sur un dialogue respectueux qui nous permettra de trouver des solutions pacifiques, même aux problèmes les plus épineux.

M. Barbačić (Bosnie-Herzégovine) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais d'emblée vous féliciter d'avoir convoqué la présente séance d'information pour débattre de la question extrêmement importante du dialogue interculturel au service de la paix et de la sécurité.

Des nations et des civilisations différentes vivent ensemble et interagissent les unes avec les autres dans un monde aujourd'hui de plus en plus interdépendant. Par conséquent, le dialogue interculturel est un processus permanent qui requiert une participation mondiale à tous les niveaux et doit figurer tout en haut de l'ordre du jour politique. Dans le même temps, la diversité culturelle est devenue l'un des principaux problèmes politiques pour les démocraties modernes, la citoyenneté, le pluralisme, la cohésion sociale, et surtout la paix et la stabilité entre les pays. C'est pourquoi la Bosnie-Herzégovine estime que le dialogue interculturel est l'une des questions essentielles de notre époque.

L'histoire a fait de l'Europe un continent multiculturel, multiethnique et multireligieux. Dans le même temps, les réalités nouvelles telles que les migrations et la mondialisation sont censées enrichir sa physionomie, la rendre plus ouverte, plus profondément démocratique et renforcer son multiculturalisme. Cela s'applique également à mon pays. Les Balkans, une zone dont les pays ont partagé de nombreux faits de l'histoire et qui est riche de sa diversité culturelle et religieuse, sont confrontés à des problèmes et à des difficultés qui exigent une réponse globale.

L'aliénation, les idées reçues, l'exclusion, la marginalisation et le manque de connaissances de la culture, des traditions, des croyances et de l'histoire de l'autre représentent une grave menace et de sérieux obstacles pour l'instauration de relations pacifiques et détendues entre les peuples et les nations. Les stéréotypes sur les religions et les civilisations peuvent avoir de graves répercussions politiques et créer une atmosphère de tension qui peut donner lieu à des actes de violence, comme nous avons pu le constater dans de nombreuses situations.

Nous sommes convaincus que le dialogue interculturel et interreligieux peut jouer un rôle de plus en plus important dans les sociétés qui se relèvent d'un conflit, en renforçant la coopération régionale et en réglant certaines difficultés. Il peut également être un outil important de diplomatie préventive en vue d'apaiser les tensions, d'appuyer la médiation, et de promouvoir et d'encourager la compréhension.

Le multiculturalisme ne doit pourtant pas être défini comme une simple multitude de cultures dotées du même statut, mais comme un système basé sur des valeurs communes et sur la quête de la paix. L'interculturalité renvoie à une interaction constante entre les cultures dans le but de jeter des ponts entre les peuples. À cet égard, le renforcement du dialogue interculturel, la mise en évidence des valeurs communes et la promotion du règlement des différends par des moyens pacifiques doivent devenir des priorités absolues. D'autre part, la promotion du dialogue entre les différentes cultures, sur la base de la tolérance et du respect de la diversité, peut permettre de réduire les tensions et contribuer à la paix et à la sécurité internationales.

La Bosnie-Herzégovine estime que les initiatives internationales relatives au dialogue international et interculturel, y compris celles entreprises par l'ONU,

notamment l'Alliance des civilisations, ont des effets bénéfiques et doivent être largement encouragées. En décembre 2009, la Bosnie-Herzégovine a accueilli une conférence sous la bannière de l'Alliance des civilisations. À cette occasion, une déclaration a été adoptée qui approuve les principes, les objectifs et les recommandations de la Stratégie régionale pour le dialogue interculturel, dont le but est de contribuer à jeter de nouveaux ponts et à ancrer la confiance grâce au renforcement du dialogue et de la coopération interculturels dans la région. La déclaration considère que l'éducation, la jeunesse et les médias sont des instruments essentiels pour édifier des sociétés pluralistes, ouvertes et soudées, et cette Stratégie régionale pour l'Europe du Sud-Est a été la toute première adoptée dans le cadre de l'Alliance des civilisations.

Le dialogue interculturel en tant qu'outil pour la consolidation de la paix est un instrument indispensable pour encourager la tolérance et asseoir les valeurs de la justice, de l'égalité et du respect. Il doit faire partie intégrante des stratégies nationales de consolidation de la paix qui visent à promouvoir une culture de paix et à transformer le pluralisme en une force, où tous sont égaux dans la diversité.

À l'heure de la mondialisation, alors que la migration est un phénomène inévitable, la nécessité pour les personnes et les groupes d'interagir et de comprendre les différentes cultures, traditions et croyances ne va faire qu'augmenter. Dans ces circonstances, nous devons nous efforcer de laisser le moins de place possible à l'ignorance et aux stéréotypes à l'égard de ceux qui sont différents. Nous estimons que la tolérance est essentielle pour garantir la cohésion sociale. Dans le même temps, la cohésion sociale est un élément important de la paix et de la sécurité, non seulement à l'intérieur des pays mais également entre eux.

À cet égard, nous pensons que le Conseil de sécurité, à qui incombe la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales, peut et doit faire plus en termes de diplomatie préventive et de promotion du dialogue interculturel en tant que mécanisme pour maintenir la paix et la sécurité. Il faut déployer des efforts dans le cadre d'une approche des problèmes axée sur le dialogue, notamment par le biais de missions d'établissement des faits, de systèmes d'alerte rapide en cas de conflit potentiel, et en particulier de la médiation et des mesures de confiance.

Nous nous félicitons de la nomination de représentants spéciaux et du recours aux bons offices qui sont des solutions qui peuvent donner lieu à des recommandations utiles pour le règlement pacifique des différends avant un déploiement préventif ou l'adoption de mesures coercitives.

Enfin, la Bosnie-Herzégovine est convaincue que la réunion d'information d'aujourd'hui renforcera notre attachement au dialogue en tant qu'outil qui peut contribuer à l'instauration de la paix et de la sécurité dans le monde.

M. Moungara Moussotsi (Gabon) : Monsieur le Premier Ministre, votre présence personnelle au présent débat, dont votre pays a eu l'heureuse initiative – et nous l'en remercions –, témoigne, si besoin en était, de l'attachement du Liban aux valeurs cardinales de dialogue, de tolérance et de paix. En effet, le dialogue interculturel est un élément fondamental dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Son exercice quotidien favorise le développement et la multiplication des relations entre les peuples et les amène à mieux se comprendre et à se connaître dans ce qu'ils ont de plus profond, de plus vrai et de plus sacré.

La promotion de la diversité culturelle et celle de son corollaire, le dialogue, sont le leitmotiv de la communauté internationale au moment de la célébration, en 2010, de l'Année internationale du rapprochement des cultures. Le Conseil de sécurité ne peut pas être en marge de cette grande vague qui exhorte les peuples et les civilisations du monde entier à s'unir au moyen du dialogue interculturel.

C'est tout le sens que ma délégation donne à notre débat de ce jour, celui de mettre en synergie le dialogue interculturel et le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Dans un environnement international parcouru par de nombreux flux, notamment ceux générés par les nouvelles technologies de la communication et de l'information, le monde devient de plus en plus un village planétaire et le rapprochement des peuples et des cultures s'impose comme une impérieuse nécessité pour bâtir la paix dans l'esprit des hommes. Cette exigence a des effets amplificateurs au regard de nouveaux défis et menaces contre la paix et la sécurité internationales tels que le terrorisme international et l'extrémisme religieux. Dans ce contexte, la recherche, au moyen du dialogue, de voies de compromis entre les religions, les groupes ethniques et les civilisations est un outil indispensable à la promotion de la paix entre les nations.

Les crises et les conflits armés, qui caractérisent pour une large part l'environnement international actuel sur le plan de la sécurité, sont nourris par nos passions, nos égoïsmes aveugles et notre refus d'être à l'écoute de l'autre dans un élan d'humanisme et d'humilité. C'est en mettant de côté nos particularismes identitaires et culturels que nous comprendrons progressivement que ce qui nous unit en tant qu'humanité est beaucoup plus important que ce qui nous divise.

Dans cette perspective, il est nécessaire que le Conseil de sécurité, à travers ses multiples missions de maintien de la paix, accorde une importance cardinale au dialogue et à la réconciliation des peuples et des ethnies naguère en conflit. Lorsqu'ils sont effectifs, ces deux outils contribuent de manière significative au retour de la cohésion sociale et de la paix durable. Les exemples du Rwanda, du Libéria et de la Sierra Leone sont là pour l'illustrer.

Ici, les médias ont aussi un rôle important à jouer dans la promotion du dialogue interculturel et le rapprochement des peuples, des communautés, voire des races. S'il est une chose que nous devons nous employer à bannir de nos cœurs et de notre esprit, ce sont les préjugés et les malentendus entre les peuples de différentes cultures et religions, souvent sources de crises et de conflits. Les principes et les idéaux des Nations Unies se fondent sur le paradigme d'un monde pluriel, où le dialogue interculturel est le moteur de notre humanité commune.

Nous ne pourrions préserver les générations présentes et futures des affres de la guerre, de l'intolérance religieuse, du terrorisme et de la menace nucléaire que si nous arrivons à intégrer, dans notre esprit et notre comportement, les valeurs transversales qui, au lieu de combattre notre diversité, l'incorporent durablement dans le grand corps de l'humanité. C'est grâce au dialogue interculturel que nous saisissons l'essence même de la vraie paix, celle qui unit et non divise, celle qui élève l'autre au lieu de rabaisser et, enfin, celle qui célèbre au lieu de détruire la diversité et la multiplicité de notre héritage commun.

M. Apakan (Turquie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Premier Ministre, tout d'abord, je voudrais vous souhaiter chaleureusement la bienvenue et remercier la présidence libanaise d'avoir organisé cette séance pour débattre de l'importance du dialogue interculturel en tant que moyen de sauvegarder la paix et la sécurité internationales.

Le Liban est en soi un exemple vivant de dialogue interculturel réussi. Monsieur le Président, ce fait, associé à votre attachement personnel à la promotion d'une meilleure compréhension entre les différentes cultures, donne d'autant plus de relief et de pertinence à cette séance, tenue sous la présidence du Liban et sous votre présidence. Nous appuyons pleinement vos efforts en vue de consolider les fondements de la paix et de la stabilité au Liban. La réussite que représente le Liban en matière d'ouverture et de diversité culturelle est un symbole d'espérance pour l'ensemble de la région.

Je voudrais également remercier le Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, d'avoir pris le temps de faire un exposé à la présente séance, malgré son calendrier chargé. Je le remercie également pour ses mots aimables à l'endroit de mon pays, à l'origine, avec d'autres, de l'Alliance des civilisations.

De même, j'aimerais saluer la participation de M. Alistair Burt, du Royaume-Uni, à la présente séance.

Le but visé lors de la création de cette organisation mondiale il y a 65 ans était de « préserver les générations futures du fléau de la guerre ». Aujourd'hui, tout aussi attachés à ces mêmes idéaux, nous nous efforçons de réaliser cet objectif dans un climat encore plus difficile sur le plan de la sécurité. En effet, depuis la création de l'Organisation des Nations Unies, le climat international en matière de sécurité a été profondément modifié. Aujourd'hui, à l'époque de la mondialisation, les échanges constants entre un nombre croissant de personnes de cultures différentes ont rétréci comme jamais les dimensions du monde. Par conséquent, nous constatons, comme jamais auparavant, que des défis mondiaux ont des retombées locales et que des événements locaux peuvent avoir une incidence sur le monde entier.

Par ailleurs, nous vivons dans un monde de plus en plus complexe, où, en plus des risques traditionnels, des menaces nouvelles d'évolution rapide apparaissent, qui remettent en question la paix et la sécurité internationales. En effet, les risques asymétriques tels que le terrorisme, l'extrémisme, la xénophobie et les stéréotypes religieux et culturels constituent des sources de préoccupation grandissantes pour notre sécurité collective. Étant donné que nombre d'entre eux ne font aucun cas des frontières nationales, l'instauration et le maintien de la paix demeurent des

tâches encore plus difficiles pour la communauté internationale aujourd'hui.

Une autre réalité évidente que nous pouvons évoquer au sujet du monde actuel, plein d'incertitudes, est qu'aucun pays n'est en mesure de s'attaquer seul à ces nouveaux défis. C'est la raison pour laquelle la communauté internationale se doit d'adopter des stratégies de coopération et de renforcer concrètement le multilatéralisme. Tout cela exige à son tour une meilleure compréhension entre les nations, qui leur permette de dépasser les stéréotypes classiques, de rejeter les réflexes du type « nous contre eux » et de s'engager dans un dialogue véritable en vue d'atteindre nos objectifs communs.

Nous estimons que l'Organisation des Nations Unies, seule instance internationale à composition universelle, doit prendre les devants à cette fin et mettre tout en œuvre pour promouvoir le dialogue interculturel. En outre, étant donné les répercussions négatives potentielles d'une inaction de l'ONU à cet égard, le Conseil de sécurité doit aussi assumer sa part de responsabilités lorsqu'il examine les situations de conflit.

C'est également vrai dans la mesure où nous savons désormais que les seuls moyens militaires ne suffisent pas à garantir notre sécurité. Des conceptions erronées sur les autres cultures sont parfois au cœur même des conflits que le Conseil tente de résoudre. Par conséquent, il nous faut des stratégies globales qui s'attaquent aux causes profondes de ces conceptions erronées, qu'elles soient d'ordre historique, culturel, social ou économique. Les questions liées au dialogue entre les cultures doivent par conséquent être dûment prises en compte dans l'élaboration de nos politiques. Comme vous l'avez indiqué dans votre déclaration liminaire, Monsieur le Président, la paix au Moyen-Orient est un des domaines qui pourraient sans aucun doute tirer avantage d'un tel dialogue. De manière générale, le respect des différences culturelles et le dialogue favorisent la circonspection et la réconciliation dans des situations de conflit.

À cet effet, nous devons avant tout admettre que la diversité culturelle fait partie intégrante du patrimoine commun de l'humanité et peut contribuer à faire progresser l'humanité. Pour que le respect et la compréhension entre les cultures deviennent une réalité, nous devons accepter les différences, combattre l'ignorance et les préjugés, recenser les points communs, faire davantage entendre les voix de la

modération dans nos sociétés et promouvoir le dialogue à tous les échelons. Alors, et alors seulement, nous pourrions atteindre notre objectif de paix et de cohésion sociale.

Par son histoire et sa situation géographique, la Turquie est tout particulièrement consciente de la nécessité de promouvoir le dialogue entre les cultures. En effet, au cours des siècles, sur les plans historique, géographique et social, la Turquie a connu et rassemblé de nombreuses cultures et s'est efforcée de créer un climat d'entente entre ces différentes cultures qui soit propice à la paix, à la stabilité et à la prospérité. Notre pensée s'enracine sur le dialogue et la coopération et nous avons toujours vigoureusement défendu la tolérance culturelle, la diversité et la retenue. C'est pourquoi la Turquie estime qu'elle doit contribuer activement à promouvoir le dialogue et la compréhension mutuelle dans sa région et au-delà. L'expérience nous a montré en effet que le dialogue entre les cultures tient un rôle constructif en matière de prévention des conflits, de gestion des crises et de consolidation de la paix.

C'est également pour cette raison précise que, conjointement avec l'Espagne, nous avons coparrainé l'initiative Alliance des civilisations. Cette Alliance, lancée par les Premiers Ministres turc et espagnol en 2005, sous l'égide du Secrétaire général, est fondée sur le principe que des cultures et des civilisations différentes peuvent coexister en paix à condition que les valeurs et les principes qui les unissent soient mieux compris.

Depuis sa création, l'Alliance des civilisations offre un cadre solide pour atteindre cet objectif et elle est aujourd'hui devenue une initiative de paix véritablement mondiale dont le but est de briser les barrières des idées fausses, de rapprocher les populations et de jeter des ponts en vue d'une coexistence pacifique. Aujourd'hui, l'Alliance joue un rôle de facilitateur mondial, encourageant un dialogue durable entre différents acteurs, notamment les jeunes, les femmes, les parlementaires, les médias, la société civile et le secteur privé.

Nous nous félicitons de constater qu'un nombre croissant d'États Membres adhère aux idéaux de l'Alliance et agit en conséquence. À cet égard, nous souhaitons la bienvenue aux États-Unis, dernier des 120 membres que notre groupe d'amis compte au total. Une reconnaissance et un appui aussi larges nous rendent d'autant plus optimistes pour l'avenir que seul

l'attachement des États Membres aux valeurs de la diversité culturelle peut faire progresser le programme de l'Alliance des civilisations.

Comme l'a indiqué le Secrétaire général, la présente séance tombe à point nommé, également pour l'initiative de l'Alliance des civilisations, étant donné que le troisième Forum de l'Alliance se tiendra dans quelques jours, les 28 et 29 mai, à Rio de Janeiro. Nous sommes certains que la présente séance et le Forum de Rio donneront un élan supplémentaire au débat sur le dialogue interculturel fondé sur la participation et l'ouverture.

Notre histoire nous rappelle que l'ignorance des autres cultures est l'un des obstacles majeurs à la paix et au développement. Aujourd'hui, la menace est encore plus grave dans ce domaine. C'est pourquoi, aussi longtemps que nous donnerons du poids aux préjugés et à l'ignorance plutôt qu'à la coexistence pacifique et au respect, les conflits et la pauvreté continueront de sévir, au détriment de l'humanité tout entière.

Nous ne devons pas oublier que le développement humain, la sécurité et la paix sont en fin de compte indissociables et qu'ils sont essentiels au progrès. Le dialogue entre les cultures facilitera et renforcera nos efforts en la matière à l'heure où nous nous attaquons à ces problèmes de manière collective. En d'autres termes, un multilatéralisme efficace ne pourra que tirer avantage d'une meilleure compréhension entre les différentes cultures puisque cela permettra de lever les obstacles entravant la coopération multilatérale dans de nombreux domaines d'intérêt commun. Sur ce point, je suis sincèrement convaincu que la poursuite de nos efforts en ce sens permettra de transmettre aux générations futures un monde plus tolérant et plus pacifique.

M. Heller (Mexique) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, nous apprécions tout particulièrement votre présence au Conseil de sécurité aujourd'hui et nous remercions le Gouvernement libanais d'avoir pris l'initiative d'organiser cette séance importante du Conseil. La présente séance nous donne l'occasion d'examiner une question qui revêt et doit avoir une importance particulière pour notre Organisation. La composition multiethnique de la grande majorité des États Membres favorise la diversité et la pluralité de la société contemporaine.

Toutes les cultures et civilisations, sans exception, ont contribué à leur manière à enrichir

l'humanité. Le respect et l'acceptation de la diversité religieuse, ethnique et culturelle sont par conséquent des valeurs fondamentales qui renforcent les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Ma délégation se félicite de l'organisation du débat d'aujourd'hui car nous sommes convaincus que la promotion active d'une culture de paix et de dialogue entre les civilisations, qui respecte et encourage la diversité culturelle, doit être une valeur fondamentale régissant les relations entre les États.

Durant la première décennie du XXI^e siècle, les conflits armés, le terrorisme et les violations les plus graves des droits de l'homme – y compris le génocide et les crimes contre l'humanité – ont accru la méfiance et la peur entre différentes sociétés. Les perceptions erronées, l'ignorance et les préjugés entraînent souvent des actes de violence qui menacent la coexistence internationale. C'est pourquoi il est indispensable de lutter contre les stéréotypes et les idées fausses qui contribuent à l'apparition de comportements hostiles et sapent la confiance des sociétés et des personnes.

Le racisme, la xénophobie et l'intolérance sous toutes leurs formes sont cependant ancrés trop profondément dans la réalité de notre époque, en dépit d'instruments juridiques contraignants et de la bonne volonté diplomatique manifestée ces dernières années. Il est évident que le dialogue entre les cultures peut jouer un rôle privilégié dans la promotion de la compréhension mutuelle et dans l'amélioration des relations entre les pays. Le Conseil de sécurité doit, dans le cadre de ses responsabilités, se joindre aux efforts visant à favoriser un plus grand rapprochement entre les cultures afin de lutter contre les préjugés et de renforcer les initiatives de réconciliation fondées sur le respect, la tolérance, la diversité, l'équité et la justice. À cet effet, le Conseil doit rester attentif à tous les mouvements extrémistes posant une menace à la paix et à la sécurité internationales.

Nous estimons également que, pour ce qui est du dialogue interculturel au service de la paix et de la sécurité, nous devons aussi intégrer des notions essentielles à la prévention et au règlement des conflits, tels le renforcement de la démocratie et de l'état de droit, la promotion et la défense des droits de l'homme et le respect du droit international humanitaire. Il ne fait aucun doute que la prise en compte de ces éléments dans les décisions adoptées par le Conseil de sécurité contribue à une culture de paix et au respect des traditions et des croyances.

Le Mexique estime qu'il faut mettre l'accent sur la valeur ajoutée que les sociétés multiculturelles apportent. S'il est vrai que l'on reconnaît en théorie les avantages de la diversité, dans la réalité, certains craignent que cette diversité puisse affaiblir l'État, provoquer des conflits et retarder le développement. Il faut dénoncer ce mythe afin d'encourager la tolérance au profit de la paix et de la sécurité internationales.

En tant que nation profondément multiculturelle et pluriethnique de par son histoire, le Mexique a une culture riche et variée qui se nourrit quotidiennement du mélange de tous les groupes et de tous les individus d'origines les plus diverses, y compris en provenance du Liban, qui composent la nation mexicaine. C'est pour cette raison que nous accordons une importance particulière au dialogue entre les cultures. Ce dialogue dépasse les frontières lorsqu'il prend en compte les communications et les échanges permanents qui s'effectuent entre des groupes et des sociétés associés aux mouvements naturels de personnes qui, pour diverses raisons, émigrent vers d'autres latitudes, tout en maintenant des liens étroits avec leur pays d'origine.

La libre circulation des personnes doit s'accompagner de l'entente culturelle, de la tolérance et d'un dialogue constructif pour des sociétés ouvertes et respectueuses de la pluralité et de la différence.

Le Mexique est membre du Groupe des Amis de l'initiative connue sous le nom d'Alliance des civilisations qui privilégie le dialogue et la recherche de la compréhension mutuelle entre les différentes cultures tant au sein de nos sociétés que dans les relations entre les peuples. L'Alliance met l'accent, parmi ses principes directeurs, sur les mérites de la diversité des civilisations et des cultures, non seulement comme caractéristique fondamentale de la société humaine, mais aussi comme force motrice de progrès. Les mécanismes de l'Alliance cherchent par conséquent à promouvoir l'harmonie et à atténuer les conflits entre différentes sociétés.

Nous espérons que le Moyen-Orient incarnera cela à l'avenir, et que tous les États, y compris Israël et la Palestine, vivront dans la paix et la sécurité.

M. Rugunda (Ouganda) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous souhaiter la bienvenue, Monsieur le Premier Ministre Hariri, et à vous remercier d'avoir organisé et présidé ce débat important sur le dialogue interculturel pour la paix et la sécurité. Nous remercions le Secrétaire général de sa déclaration.

Nous nous félicitons également de la participation de M. Alistair Burt, Ministre adjoint des affaires étrangères et du Commonwealth du Gouvernement du Royaume-Uni.

Ce débat est pour nous l'occasion d'axer notre attention sur une question importante, en particulier compte tenu de la résolution 62/90 de l'Assemblée générale qui a proclamé 2010 Année internationale du rapprochement des cultures. Nous sommes convaincus que la promotion du dialogue interculturel est une façon de favoriser la paix et la sécurité.

L'existence de certains conflits actuels dans certaines régions du monde peut être imputée à une mauvaise compréhension et une interprétation tendancieuse de cultures et de croyances différentes. Ces idées fausses peuvent encourager, voire attiser, la haine, les stéréotypes et la discrimination. Dans ce contexte, le dialogue et une meilleure compréhension entre les cultures jouent donc un rôle important pour dénoncer les idées fausses et promouvoir le respect mutuel et la coexistence pacifique.

Nous nous félicitons du travail accompli par l'Alliance des civilisations qui a enregistré des progrès importants s'agissant de rapprocher les cultures et de renforcer la compréhension interculturelle. La promotion du dialogue interculturel est également indispensable à la mise en place d'un système multilatéral fondé sur le respect mutuel et au renforcement des intérêts communs. Les débats comme celui d'aujourd'hui sur le dialogue interculturel permettent de sensibiliser la communauté internationale et de promouvoir la solidarité internationale, la tolérance, la stabilité et la paix.

Dans ce monde de plus en plus interdépendant, le respect de la diversité culturelle et religieuse enrichit l'identité nationale, et encourage également le dialogue entre les civilisations. Cela contribue à l'instauration d'un climat propice aux échanges d'informations et à l'établissement d'une confiance et d'une entente mutuelles. Le dialogue interculturel, la coopération et la coexistence harmonieuse contribuent de manière significative au maintien de la paix et de la sécurité internationales. Ils permettent aussi de mieux connaître les valeurs des diverses cultures et croyances, évitant ainsi les généralisations et les idées fausses.

Nous sommes convaincus que le dialogue interculturel peut jouer un rôle utile pour la communauté internationale qui s'efforce de prévenir et de régler les conflits et de faire face à de nouvelles

menaces. Nous nous félicitons donc de l'attachement sans faille de l'UNESCO à la promotion de la compréhension interculturelle, et de l'issue de la Conférence mondiale sur le dialogue de 2008, organisée à Madrid, et du second Forum de l'Alliance des civilisations, tenu à Istanbul en 2009.

Il est essentiel d'élargir et de renforcer les échanges interculturels entre divers groupes, notamment la jeunesse, la société civile, les médias et les milieux universitaires. Il faut continuer de promouvoir le dialogue interculturel au service de la paix, de la sécurité et du développement.

M. Li Baodong (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens tout d'abord à vous remercier, Monsieur le Premier Ministre Hariri, de présider cette séance. Je remercie également le Secrétaire général de sa déclaration.

Bien que la recherche de la paix, du développement et de la coopération soit devenue la marque de notre temps, le monde a également vu apparaître de nouvelles menaces à la paix et à la sécurité internationales. Le mélange des menaces traditionnelles et non traditionnelles, le déclenchement incessant de conflits régionaux, l'existence de problèmes sensibles, le terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive sont autant de menaces que nous ne pouvons pas nous permettre d'ignorer. La discrimination et les préjugés à l'égard de certaines religions et certaines cultures ont provoqué des conflits et des affrontements violents et sont à l'origine de chocs et de tensions sans précédent entre les civilisations. Il incombe à la communauté internationale dans son ensemble de renforcer la coopération pour faire face à ces défis et de s'évertuer à aplanir les différences et à encourager une compréhension commune, ce qui est une tâche ardue.

La Chine appuie l'initiative prise par le Liban d'organiser le présent débat thématique et est convaincue que cette séance contribuera à promouvoir le dialogue interculturel, à renforcer la compréhension mutuelle et la coexistence pacifique entre les pays et à maintenir la paix et la sécurité internationales.

Le renforcement du dialogue interconfessionnel et interculturel est conforme aux buts et principes des Nations Unies et favorise la diplomatie préventive, le règlement pacifique des différends et la consolidation de la paix après les conflits. Il aidera également l'ONU à mieux s'acquitter de sa responsabilité en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Je voudrais attirer ici l'attention sur les points suivants. Premièrement, les différentes religions et cultures doivent être traitées sur un pied d'égalité sur la base du respect mutuel. Si les confessions et cultures diffèrent quant à leur date de fondation et à leur évolution, il n'y a aucune hiérarchie entre elles en termes de mérite. Toutes sont un concentré de sagesse humaine, toutes ont contribué au progrès et au développement de la société humaine et elles méritent donc un respect égal. Les différentes religions et cultures doivent tirer des enseignements réciproques et coexister pacifiquement.

Deuxièmement, le dialogue entre les cultures doit être renforcé dans un esprit d'ouverture sans exclusive. L'histoire a montré que le dialogue avec les autres civilisations est propice à l'enrichissement mutuel et au développement. Après une crise, le renforcement du dialogue interculturel est une question de pragmatisme : le dialogue et la discussion sont les meilleures manières, en effet, de régler les différends et de prévenir les conflits. Les pays doivent embrasser les notions d'ouverture, d'inclusion et de coopération, et renforcer le dialogue pour faire tomber les barrières, dissiper les malentendus et régler les différends afin de prévenir l'éclatement de conflits ou d'en réduire la portée.

Troisièmement, nous devons faire montre de respect pour les différences et régler les conflits par des moyens pacifiques. Les conflits proviennent souvent des sentiments d'altérité, des préjugés, des discriminations, voire des haines, qui peuvent être engendrées par les différences entre les peuples. Notre monde doit être pluriel et harmonieux à la fois. Nous nous devons, à notre avis, de reconnaître et d'accepter la diversité de notre monde et les différences entre les civilisations. Nous sommes hostiles à l'association du terrorisme à toute nation, tout groupe ethnique ou toute religion particuliers. La communauté internationale doit fonctionner sur la base de la confiance et des intérêts mutuels, comme de l'égalité et de la coopération. Elle doit utiliser les moyens pacifiques qui s'offrent à elle, tels que la médiation, la négociation et les bons offices, pour régler les problèmes qui se posent, aplanir les différences et promouvoir une solution régionale lorsqu'il y a des foyers de tension afin d'édifier un concert des nations harmonieux.

La Chine appuie les efforts de la communauté internationale visant à promouvoir le dialogue et la coopération entre les religions et les cultures, auxquels

elle participe activement. Elle prend une part constructive aux nombreux mécanismes et initiatives de l'ONU liés au dialogue entre les civilisations et à la culture de la paix. La Chine est prête à continuer à travailler avec la communauté internationale pour renforcer le dialogue entre les cultures et jeter des passerelles de communication et de coopération afin de créer des synergies propres à promouvoir le maintien de la paix et de la sécurité internationales, le développement humain de tous et l'édification d'un monde harmonieux.

M^{me} Ogwu (Nigéria) (*parle en anglais*) : Le Nigéria se joint aux autres délégations pour remercier le Premier Ministre libanais, M. Saad Hariri, d'avoir pris le temps de venir à New York présider la séance du Conseil de sécurité d'aujourd'hui. Nous souhaitons également la bienvenue à M. Alistair Burt, Ministre adjoint des affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni, que nous remercions de sa déclaration riche en enseignements. Nous saluons la présence du Secrétaire général et les réflexions qu'il nous a proposées. Le thème choisi et la présence de M. Saad Hariri témoignent de l'attachement du Liban aux idéaux et aux objectifs de l'ONU.

Après toutes les déclarations qui ont été faites autour de cette table ce matin, nous ne doutons plus que le dialogue et la compréhension soient d'importants instruments au service de la paix et de la sécurité internationales, surtout dans une société pluraliste telle que la nôtre. L'ONU est une mosaïque qui représente bien notre diversité, or ses Membres sont unis dans leur objectif de faire preuve de tolérance et de vivre ensemble dans la paix.

C'est la raison pour laquelle le thème choisi par le Liban pour cette séance est important. On ne saurait trop insister sur la force et la valeur du dialogue en matière de promotion de la coopération, de la compréhension, de la tolérance et du respect mutuels à l'égard des vues et des intérêts d'autrui et, en fin de compte, de l'unité dans la diversité. L'idée de culture de la paix, de dialogue des civilisations, de dialogue interconfessionnel entre autres, n'est pas nouvelle à l'ONU. Ces notions sont effectivement au fondement de la coopération internationale. Il semble toutefois que subsiste une carence que l'initiative du Liban aidera à combler, nous l'espérons. Ce dont nous avons besoin en effet, c'est de la volonté et de la détermination politiques de promouvoir ces concepts, véritables outils de prévention et de règlement des conflits et de consolidation de la paix. La recherche de

la paix et de la sécurité internationales bénéficieraient sans aucun doute de conceptions et de perspectives nouvelles.

Dans un monde intégré et interdépendant comme le nôtre, notre devoir est de cultiver et d'épouser une culture de dialogue et de compréhension, plutôt que le langage des armes et armées, pour régler nos différends. Le Nigéria connaît bien les immenses problèmes qui assaillent une société pluraliste mais aussi les grands bénéfices qu'elle peut tirer de cette situation. Le rassemblement de peuples de langues, traditions, cultures et religions diverses a donné naissance à un pays très étendu qui a traversé des moments d'épreuve très pénibles, mais a su conserver intacte et pérenniser sa capacité innée de rester uni.

Le Nigéria est déterminé à préserver son unité et sa diversité, non seulement pour lui-même, mais aussi pour aider ses voisins. De notre diversité nous puisons la force de promouvoir la paix et de contribuer aux efforts de maintien de la paix et de la sécurité en d'autres lieux. De fait, nos idéaux nationaux sont incarnés dans notre devise « Unité, espoir, paix et progrès ». Le dialogue entre les communautés et les religions forme certains des principaux instruments promus et encouragés par mon gouvernement, avec la pleine participation de la société civile, unis dans l'objectif de promouvoir l'harmonie et la coexistence pacifique.

Si certains dans le renforcement du dialogue et de la compréhension au service de la paix et de la stabilité, nous n'en pensons pas moins qu'il reste beaucoup à faire au niveau international. Nous risquons de ne pas tirer parti des avantages de ce village mondialisé dans lequel tous sont à même de réaliser leurs différentes aspirations et leur potentiel dans la paix et l'harmonie. C'est la raison pour laquelle nous devons tous nous engager à promouvoir le dialogue en tant qu'outil véritable de diplomatie préventive.

Il y a près de 40 ans, le défunt Empereur d'Éthiopie, Haile Selassie, a déclaré, en guise d'avertissement, qu'une philosophie qui considérerait une race supérieure à une autre pouvait engendrer la guerre. Cette admonition s'est vérifiée dans bien des théâtres du monde, alimentée par des différences religieuses, ethniques, linguistiques ou culturelles, avec les conséquences tragiques que l'on sait. Le moment est venu de mettre en pratique les mots de l'article 1 de la Déclaration universelle des droits de

l'homme : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits ». Le respect de la diversité est nécessaire à une paix et à une sécurité durables.

Je voudrais vous remercier une fois encore, Monsieur le Président, d'avoir choisi le sujet du dialogue entre les cultures au service de la paix et de la sécurité en tant que complément du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

M. Mayr-Harting (Autriche) (*parle en anglais*) : Je voudrais me joindre aux autres orateurs pour vous souhaiter la bienvenue, Monsieur le Président, au Conseil de sécurité aujourd'hui. Nous vous remercions d'être venu présider ce débat important et des importantes observations vous y avez faites. Nous vous remercions également de l'attachement que vous montrez, comme votre pays, à la cause du dialogue entre les cultures au service de la paix et de la sécurité. Nous sommes également reconnaissants au Secrétaire général pour sa participation et sa déclaration.

Dans un monde de plus en plus interdépendant, il est toujours plus important que les nations œuvrent la paix et à la prospérité par le dialogue, la compréhension et la tolérance. Pour aider à prévenir les conflits, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour améliorer la compréhension entre les cultures et les religions, tant au niveau mondial que dans nos régions et pays respectifs. Tout dialogue visant à renforcer la compréhension mutuelle doit passer par le respect de valeurs et de croyances différentes. Parallèlement, le dialogue doit se fonder sur le plein respect de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales universellement reconnus, ainsi que sur le principe de l'état de droit.

Un travail important a été accompli par divers organes des Nations Unies pour renforcer le dialogue interculturel et en souligner l'importance. Nous souhaitons également saluer les initiatives prises par le Secrétaire général et par les États Membres à titre individuel. L'Alliance des civilisations, lancée par la Turquie et l'Espagne, s'est transformée en un important forum mondial pour les échanges interculturels et le renforcement de la compréhension mutuelle. L'Autriche est un membre actif de l'Alliance depuis sa création en 2005 et elle sera représentée par le Ministre des affaires étrangères, M. Spindelegger, au prochain troisième Forum annuel qui se tiendra prochainement à Rio de Janeiro. Nous nous félicitons

vivement d'accueillir le cinquième Forum annuel, prévu en 2012 à Vienne.

L'Autriche se prévaut d'une longue tradition en matière d'initiatives de dialogue entre les cultures et les religions. Nous axons nos activités sur des domaines où nous estimons qu'il est possible de trouver un terrain d'entente, tels que la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Nous accordons également une grande importance à la promotion du pluralisme social, culturel et religieux et à la bonne gestion de la diversité. Encourager l'égalité des droits et des chances pour les femmes et promouvoir leur rôle et leur place dans le dialogue interreligieux et interculturel figure au nombre des objectifs prioritaires de l'engagement de l'Autriche dans ce domaine. À cet égard, l'Autriche et le Liban ont en 2008 lancé avec succès un projet conjoint intitulé « Rôle des femmes dans le dialogue : autonomisation et consolidation ».

Le dialogue avec les communautés musulmanes et les pays de l'Islam a suscité à juste titre une grande attention ces dernières années, particulièrement en Europe. Je dois dire que mon pays possède une expérience singulière dans ce domaine. En 2012, l'Autriche célébrera le centenaire de la reconnaissance légale de l'islam dans notre pays, première décision du genre à avoir été prise en Europe occidentale et qui est bien évidemment liée à l'histoire que nous partageons avec nos voisins à la table du Conseil, la Bosnie-Herzégovine. Il y a quelques jours seulement, la troisième Conférence européenne des imams et des conseillers religieux s'est tenue à Vienne, avec l'appui du Gouvernement autrichien. Dans le courant de l'année, nous accueillerons le premier forum arabo-européen des jeunes dirigeants, destiné à encourager les jeunes dirigeants d'Europe, y compris de Turquie, et du monde arabe à développer des partenariats en faveur d'une meilleure compréhension et d'une coopération renforcée.

Avec l'Indonésie et Singapour, nous avons lancé une série de programmes de dialogue bilatéral. Sur la base de son premier échange de personnel diplomatique dans le domaine du dialogue interculturel avec l'Indonésie, l'Autriche va poursuivre de telles activités d'échange avec d'autres pays en coopération avec la Ligue des États arabes. Nous serions heureux de voir d'autres pays se joindre à cette initiative.

Dans vos observations, Monsieur le Président, vous avez évoqué le conflit au Moyen-Orient, qui est

clairement un des domaines où un dialogue constructif entre les deux parties est capital et indispensable pour la quête d'une position commune. Pour ce faire, les efforts de dialogue devraient s'axer sur des objectifs et des buts concrets afin de contribuer à établir la confiance et de produire une réelle valeur ajoutée. À l'évidence, nous estimons nous aussi que Jérusalem, avec son héritage et ses traditions uniques au monde, peut et doit jouer un rôle clef en tant que lieu de dialogue et de rencontre entre les cultures et les civilisations.

Nous sommes convaincus que le Conseil de sécurité peut apporter d'importantes contributions à la promotion du dialogue entre les cultures et les civilisations dans le but, en particulier, de renforcer la paix et la sécurité internationales dans le cadre des situations inscrites à son ordre du jour. Le Conseil pourrait encourager plus activement des mesures en faveur d'un dialogue constructif pour prévenir et gérer les conflits, et instaurer une paix durable, tant dans les conflits internationaux que dans les conflits à l'intérieur des États, s'il y a lieu.

Un dialogue véritable aboutira naturellement à des solutions de compromis tenant compte des intérêts des divers acteurs. Cela étant dit, le Conseil doit insister parallèlement pour que les principes de l'état de droit, les exigences de la justice transitionnelle, les droits de l'homme et les libertés fondamentales soient respectés. Le dialogue interculturel comme outil de prévention des conflits, de règlement des conflits et de consolidation de la paix ne peut être véritablement efficace que si tous les secteurs des sociétés concernées y participent.

Le Conseil doit par conséquent insister pour les contributions des femmes soient intégrées dans les efforts de dialogue, en mettant en avant le rôle essentiel que les femmes peuvent jouer dans la reconstruction des sociétés au lendemain d'un conflit, dans la promotion de la tolérance et dans l'instauration d'une paix durable.

En matière de promotion du dialogue interculturel en tant qu'outil de prévention des conflits et de médiation, de règlement des conflits et de consolidation de la paix, le Conseil pourrait aussi intensifier la coopération avec les organisations régionales et sous régionales, qui dans de nombreux cas ont l'avantage d'être bien au fait des dynamiques locales et régionales.

En conclusion, je tiens à vous remercier une nouvelle fois, Monsieur le Président, de cette occasion qui nous est donnée de réfléchir à la question du dialogue interculturel au service de la prévention des conflits, de la gestion des conflits et de la consolidation de la paix, ainsi que des observations importantes que vous avez partagées avec nous sur la base de l'expérience incomparable de votre pays dans ce domaine.

Le Président (*parle en anglais*): Je tiens à remercier tous les membres de leur participation ici aujourd'hui, et à ajouter que nous ne devrions pas attendre qu'une catastrophe se produise pour réagir.

Nous disons cela dans le bâtiment même où nous nous employons à prévenir les catastrophes, les conflits et les guerres. Je suis convaincu que le dialogue interculturel est primordial pour prévenir les conflits, surtout s'il s'accompagne de la primauté du droit et d'une forte volonté politique.

(l'orateur poursuit en arabe)

Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 12 h 5.